



La Confédération Nationale du Travail (CNT) est un syndicat anti-corporatiste qui regroupe à la fois des chômeurs, des salariés (ouvriers, employés, enseignants etc.; de droit public ou de droit privé ; précaires ou titulaires ; en CDD ou en CDI) ainsi que des retraités, des étudiants, et des travailleurs en formation.

Internationaliste, elle ne mène pas son combat de façon isolé et pratique la solidarité de classe à l'échelle de la planète. Indépendante des partis politiques et rejetant leur emprise sur le mouvement social, elle participe à la construction d'un syndicalisme de combat résolument anti-capitaliste, anti-étatique, égalitaire, solidaire et autogestionnaire. Fonctionnant sur le mode de la démocratie directe et du fédéralisme, elle condamne le carriérisme syndical et les mots d'ordre venus d'en haut...

•Réunions de la section supérieur et recherche (SR) tous les lundis soir à 16h30, rendez vous dans le local de SUD étudiant, couloir des syndicats.

•Réunion de l'union locale interpro tous les mardis soir, 1 rue Broca, Lille Fives.

•Pour nous contacter : écrire à [fau-lille@cnt-f.org](mailto:fau-lille@cnt-f.org) ou passer aux tables de presse organisées régulièrement dans le hall de la fac.

## LE MONDE DE L'ENTREPRISE A L'ASSAUT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR...

Depuis quelques temps se dessine un nouvel avenir pour le monde de l'éducation (décentralisation, loi Fillon). L'université n'y échappe pas et dans la foulée des réformes universitaires de ces dernières années (LMD, LOPRI...), elle doit faire face à une **libéralisation accrue** dont les conséquences ne peuvent être que néfastes. En effet de nouvelles aberrations vont voir le jour si l'on en juge les préconisations mises en avant par la commission « université-emploi » de juin 2006 dite « rapport Hetzel ».

### LE PROJET GOULARD

Rappelons- nous tout d'abord ce projet qui a fait suite à la loi Fillon. Il a pour ambition de permettre la pré inscription dans les facs dès février 2007. Les conséquences de cette mesure sont une mise **en concurrence des facs** par le biais d'une sélection à l'entrée, pour attirer les meilleures « recrues » lycéennes. La hiérarchisation des universités n'en sera que renforcée.

### QU'EST-CE QUE LE RAPPORT HETZEL (commission « université – emploi ») ?

Les défenseurs de ce rapport (développé sous la forme de mesures censées être mises en place au sein des universités) partent du principe que la mauvaise orientation est la cause du taux d'échec à la fac et du peu d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur. Il nous semble pourtant évident que **la casse de l'éducation et le désinvestissement financier de l'Etat** (déficit matériel et humain) **ainsi que la précarité de nombreux-ses étudiant-e-s** (salarié-e-s, nombre et montant des bourses insuffisants, problèmes de logement, ...) **constituent une cause plus réaliste**. Partant donc du présupposé que l'université n'est pas adaptée en lui imputant la responsabilité du taux de chômage, la commission (à laquelle ont notamment pris part des représentants d'entreprises dont Danone et Véolia !) professe une sainte parole : **professionnalisation !**

### QUELLES MENACES ?

A travers ce rapport qui vise à redéfinir les missions de l'université (et ce sans la consultation et surtout la participation de l'ensemble de la communauté universitaire), on peut s'attendre à ce qu'une dérive libérale sans précédent s'instaure dans les universités, à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays de l'Union Européenne (la Grèce par exemple où la privatisation des universités suscite depuis un an un mouvement étudiant). Bien que les travaux de la commission n'aboutissent pas (temporairement ?) à une loi, les mesures préconisées sont amenées à avoir un impact dans un avenir proche sur les décisions qui seront prises dans les conseils d'administration de nos facs... Toujours est-il que la privatisation de l'enseignement supérieur pointe son nez, si l'on en juge ce qui suit :

- Alors que l'entrée à l'université risque à moyen terme d'être sujette à une sélection, le processus d'orientation durant le cursus universitaire, sous couvert d'« insertion professionnelle », suggère un contrôle plus strict pour poursuivre la filière choisie ainsi qu'une **sélection accrue**. Il est notamment question d'un **contrat d'orientation** (comprenant l'obligation de suivre des modules de projet professionnel) signé entre l'étudiant et l'université dès la Licence 1 (aux facs d'établir leurs propres types de contrat), dont les objectifs fixés seront à respecter, sous peine de redoublement ou réorientation vers des filières professionnalisantes (aux parcours élaborés avec l'apport du monde socio-professionnel). La volonté de distinguer nettement le niveau Licence (bac +3) du niveau Master (bac +5) apparaît également dans le rapport, et cela se matérialiserait notamment par une sélection pour entrer en M1. Les critères d'entrée en M1 ne sont pas précisés mais la suggestion de faire du bénévolat à l'étranger ou un stage durant un semestre ou une année « de césure » laisse supposer que cela peut s'avérer être un éventuel critère : **se faire exploiter en guise de droit d'entrée en M1, c'est du joli !**
- L'apparition de modules tels que « **formation à l'intelligence économique** », l'idée de « former les étudiants aux connaissances et compétences techniques nécessaires au développement économique des entreprises sur les marchés européens et mondiaux ainsi qu'à leur nécessaire protection par rapport aux concurrents » laissent présager de **la place donnée à l'acquisition de savoirs et au développement du sens critique...sic...**
- Dans quelle mesure les filières générales de type par exemple sciences humaines pourront survivre ? Le rapport Hetzel préconise qu'une partie des **moyens attribués par l'Etat** aux filières **résulte d'un calcul annuel** (taux de professionnalisation) « en fonction des résultats obtenus par l'université **en matière d'insertion professionnelle** ». Ce calcul annuel qui déterminerait la participation financière de l'Etat sera en corrélation avec le financement privé. Non seulement cela accroît la menace qui plane sur le devenir des filières générales, mais en plus **l'inégalité entre universités** s'accroîtra : entendons qu'il y aura double financement pour les facs « bonnes élèves » et double peine pour les facs « mauvaises élèves ». Voici l'enseignement supérieur dans l'ère de la dépendance financière à l'égard des entreprises et sous son contrôle.
- La prévision d'un « **stage obligatoire** dans chaque cursus, y compris dans les Licences généralistes » va **dans le sens d'un asservissement**. Une main d'œuvre quasi gratuite sera à disposition du capital, dans les centres de formation du capitalisme : les universités.



NOUS REFUSONS LA CONCURRENCE ENTRE LES ETUDIANTS, LES FILIERES ET LES UNIVERSITES !

NOUS SOMMES CONTRE LA SELECTION !

NOUS REJETONS TOUTES LES FORMES DE PRIVATISATION DE L'UNIVERSITE !

**Si personne ne travaille à notre place, personne ne doit décider à notre place**

Face au réel danger de privatisation de l'enseignement supérieur, nous sommes pour une autogestion de nos universités, cela par le biais d'une réappropriation de nos lieux de vie par la communauté universitaire. Pour qu'ensemble, personnels et étudiants luttons pour construire un autre enseignement, émancipateur et pédagogique, au sein d'universités gérées directement par leurs acteurs, sans pressions ni décisions prises pour nous par des élus ou par le patronat.

GREVE GENERALE POUR UNE *N'autre fac*\*



**CNT SR LILLE**

